



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppressions de postes dans l'enseignement agricole public

Question écrite n° 5318

Texte de la question

M. Emmanuel Fernandes attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les suppressions de postes dans l'enseignement agricole public. Dans un contexte particulièrement tendu dans le monde agricole, le projet de loi de finances soumis par Michel Barnier au Parlement avait la décence de ne prévoir aucune suppression de postes dans l'éducation agricole. Malheureusement cela n'est plus le cas avec le projet de loi de finances de François Bayrou passé en force par 49.3. En effet, alors que le renouvellement générationnel a déjà du mal à s'opérer convenablement dans ce milieu et que les défis à relever sont immenses, le gouvernement de M. Bayrou a décidé d'opérer une réduction de 45 postes d'enseignants en équivalents temps-plein (ETP), dont 25 rien que pour les établissements publics. Ces mesures, prises dans la précipitation et sans concertation, menacent directement la bonne tenue des formations dans de nombreuses régions, par exemple dans le Grand-Est où les suppressions de postes équivalent à 4 200 heures d'enseignement perdues. Ces décisions contredisent les engagements qui ont pourtant été pris dans le cadre de la loi d'orientation agricole (LOA), qui visait notamment à favoriser la transmission des exploitations agricoles aux nouvelles générations. Ces décisions budgétaires à courte vue risquent au contraire de créer un désengagement massif des domaines agricoles dans des territoires pourtant déjà fragilisés. Dans un contexte d'urgence climatique et de difficultés sociales majeures pour les agriculteurs, il conviendrait plutôt d'augmenter les dotations allouées à l'enseignement agricole et de mettre tous les moyens nécessaires afin de développer l'enseignement des pratiques agroécologiques, dont l'agriculture biologique et les méthodes de travail permettant de répondre aux attentes sociales et professionnelles des exploitants. Cette situation illustre malheureusement une nouvelle incohérence majeure du Gouvernement entre les effets d'annonce et les moyens réellement alloués. Il lui demande donc les mesures qu'elle entend prendre pour réaffecter les crédits nécessaires afin de préserver les dotations horaires et les postes dans l'enseignement agricole public, garantir la continuité et la qualité des formations et mettre fin à ces coupes budgétaires en contradiction avec les objectifs affichés de la LOA.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Fernandes](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5318

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#), page 1944